



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/07/2023

2023-07-05

L'an deux mille vingt trois le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Serge DERORY.

Etaient présents :

M. DERORY Serge, Mme PONCET Valérie, Mme SENDRA Valérie,
M. ESSERTEL Cédric, M. CARTERON Philippe, Mme LEROY Nadine, M.
CHAUVE Jean-Paul, M. CHEMINAL Carl, M. DUBOST Pierre

Procurat ion(s) :

Mme LECLOUX Aurélie, Mme BEAL Marie-Line, Mme FERON Florence,

Etai(ent) absent(s) :

M. FORGE Joffrey, M. Franck THINARD

Etai(ent) excusé(s) :

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 09

Absents : 05

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. Philippe CARTERON

Date de convocation
27/06/2023

TRAVAUX CIMETIERE

Madame PONCET, 1^{ère} Adjointe fait un compte-rendu du travail réalisé par la Commission Cimetière et explique qu'il serait possible de relever cinq tombes.

Elle informe les élus que la Commission Cimetière a demandé trois devis et les présentent au Conseil Municipal.

- POMPES FUNEBRES COLOMBAT : 4 416, 00 € TTC
- MARBRERIE LAVEILLE-QUET : 3 384, 00 € TTC
- POMPES FUNEBRES L'ASTREE : 2 176, 00 € TTC

Après présentation de ces devis, le Conseil Municipal :

- a retenu la proposition des Pompes Funèbres L'ASTREE pour un montant de 2 176, 00 € TTC ;
- donne l'autorisation à Monsieur le Maire de signer le devis et tout autre document s'y afférent.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Copie certifiée conforme.

A Bussy-Albieux,
le 03 Juillet 2023

Le Maire
Serge DERORY



Affichage fait le.....1.7.OCT.,.2023..... numériquement